

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

MUSÉE WILHELM

N° 5031/65

ANNEXE

Objet :

Bruxelles, le

1905

M. le Directeur

J'ai l'honneur
de vous faire connaître
que le C. D. après
avoir pris connaissance
de la lettre que vous
avez bien voulu lui
adresser en date du
31 mai écoulé et
examiné la reproduction
photographique du
tableau, qui y était
annexée, a renoncé à
l'acquisition de cet
ouvrage

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire

Exercice

Chapitre

Crédit.

Allocation

Disponible

Paris, 28 avril 1905

Monsieur le Directeur,

Une circonstance fortuite me met
à même de vous offrir d'augmenter
la galerie des peintres flamands du
Musée de Bruxelles, d'un Van Dyck
authentique, le seul manquant : la
collection actuellement cataloguée : le
tableau peint en 1631, représente
Mars et Vénus : il est accompagné de
tous papiers attestant son origine et
parfaitement conservé.

Le prix demandé est 60.000 fr.

Je vous serai reconnaissant de me
donner une réponse à ce sujet,
ayant tenu à m'adresser tout d'abord
au Musée de Bruxelles en raison
de la nationalité de Van Dyck.

Veuillez agréer, Monsieur le
Directeur, mes salutations empressées.

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE

le 29 4/1905

90. rue Lecourbe

Sous le n° 5031/65.

L. Songy

Paris 11. 6. 05

Monsieur, Je regrette infiniment
la décision de la Commission directrice.
vous voudrez bien me retourner la
photographie que je vous avais communiqué^{er}
car elle m'est réclamée par le propriétaire
du tableau. Veuillez agréer Monsieur
mes salutations empreintes

L. Jorjy

n^o 5031-65

du 6 juin 1905

90 rue d'Ecourbe
Paris le 14 7 1905

* Expédié par

M

Dont à

Rue

* L'inscription du nom et de l'adresse de l'expéditeur
est facultative.

N°

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.



Monsieur le Secrétaire
de la Commission directrice du Musée
royal de

Bruxelles

451

(Belgique)

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o 5031/65-

Objet:

Annexe.

Expédié le

2 mai 1905

M. Musier L. Tongy
Paris

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître qu'il n'est pas dans les inten-
tions de la Commission Directrice d'acquies-
cences pour les Collections de l'Etat. Tableau
que vous avez bien voulu offrir de céder à ces
fins par votre lettre du 24 avril écoulé.

Veuillez agréer, M. Musier,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,

Imp. par l'Autographe Noir. Bruxelles.

Paris, 21 mai, 1908.

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre n°
5031/64, du 4 courant, j'ai
le honneur de vous faire
connaître, que j'ai soumis au
propriétaire du tableau de
Van Dyck, qui est l'objet de
nos pourparlers, la proposition
de la Commission directrice des
musées royaux, de faire parvenir
au Palais des Beaux-arts, le dit
tableau, avec ses papiers d'origine.

En présence de l'importance
de la dépense qu'entraînerait
l'envoi, et l'assurance de cette
toile, (qui mesure 2^m 68 de hauteur
sur 1^m 25 de largeur), le propriétaire
trouve que les risques sont relativement
élevés, n'ayant de plus qu'une
perspective d'achat éventuel.

Il est tout disposé, si la Commission
directrice entre sans ces vues, à
payer les frais de déplacement
de quelques membres, qui viendraient
examiner le tableau - je crois cette
solution plus pratique que l'envoi
à Bruxelles. Afin de vous permettre
d'éclairer les membres de la
Commission, je vous adresse une
photographie de la toile, à titre de

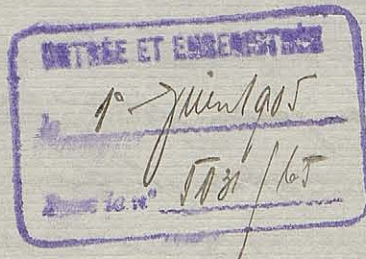
Communication et je complète
les renseignements fournis.

Le Van Dyck, qui représente
"Mars et Vénus" a appartenu
à la galerie des Conde; il a été
catalogué; puis, signalé comme
disparu, sans le catalogue de
M^r. Guilford ou Guilford, ancien
directeur de St. Gobain... il est
dans un état de conservation
parfaite et encadré; les amateurs
le considère comme l'un des
chefs d'œuvre du maître et
le prix demandé est bien supérieur
à sa valeur réelle.

13
Veuillez agréer Monsieur
le Directeur, l'expression
de mes sentiments très distingués,
en attendant le plaisir de
vous lire.

60,000 fr. L. Tongy

90, rue Lecourbe.



Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N^o: 5131/65

Objet

Annexe

Expédié le

*papier attaché
à son origine et
auxquels on a fait
allusion*

Don par l'Etat royal de la Belgique

*Nullement considéré
comme non avenue
notre lettre du 2^e
qui vous a été adressée
par erreur*

4 Mai 1901

A M^r Lamy
Paris

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la Commission Directrice
examinera volontiers, en vue de son
acquisition éventuelle pour les Collections de
l'Etat, le tableau
que vous signalez à son attention par votre
lettre du 28 Avril, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi
au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée N^o 9. accompagné des

Cet envoi devra, M^r Lamy, avoir lieu, le cas échéant, à vos frais, risques
et périls et sans qu'il puisse résulter de
ce chef, pour l'administration des
Musées, aucune sorte d'engagement
ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indi-
quer le prix que vous demandez de
l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M^r Lamy, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice
Le Secrétaire,